



N° ABMED/2026D/3182/DLVS/SSMUR/SA

Cotonou, le 16-04-2026

## ALERTE

(Pour large diffusion)

Du **Directeur Général**

A l'attention de :

X	Membres de la Commission Nationale
X	Ordre des Pharmaciens
X	Ordre des Médecins
X	Grossistes-Répartiteurs
X	Fabricants
X	Syndicats
X	DGCI
X	DNSP
X	Pharmaciens d'officine
X	Programmes
X	Ordre National des Chirurgiens-Dentistes
X	OMS
X	Hôpital d'Instruction des Armées de Parakou
X	ARS
X	DGMHED

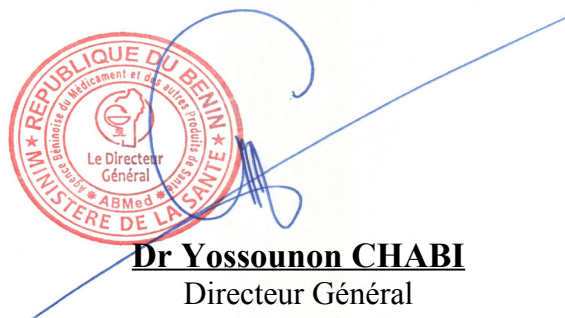
X	ANSSP
X	DDS
X	SNIGS
X	ANCQ
X	INMES
X	ROBS
X	Association des Consommateurs
X	CNHU
X	CHD
X	Hôpitaux de zones
X	Ordre National des Sages- Femmes
X	DCSSA
X	PSSP
X	Conseil de surveillance
X	FSS

**Objet** : Mise en quarantaine de lots de la spécialité **FIZACID suspension flacon de 200 ml**

**Texte**: Suite à une non-conformité constatée sur des lots « **FZ-2402** », « **FZ-2404** » et « **FZ 2405**» de la spécialité **FIZACID suspension flacon de 200 ml** du **laboratoire FIZA HEALTH CARE**, l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé (ABMed) procède à une mise en quarantaine de toutes les boîtes desdits lots. Cette non-conformité se traduit par la présence d'un dépôt compact de particules au fond du flacon.

Aussi, voudrais-je, par la présente, inviter tous les établissements pharmaceutiques et toutes les structures sanitaires à **retirer, sans délai, les boîtes des lots incriminés de ladite spécialité et à mettre en quarantaine le stock concerné** en attendant une investigation plus approfondie.

J'attacherai du prix au strict respect de cette présente alerte.

  
**Dr Yossounon CHABI**  
Directeur Général

**Ampliations :**

- MS : ATCR
- Laboratoire FIZA HEALTH CARE